

Préfecture de MAINE-ET-LOIRE

Commune de VALANJOU

**Installations classées pour la  
protection de l'environnement**

## **ENQUÊTE PUBLIQUE**

La demande présentée par MM. Les Gérants du GAEC Germon Girard, en vue de développer un élevage porcin comprenant 167 truies et verrats, 27 cochettes, 486 porcelets en pré engraissement, 486 porcelets en post sevrage et 960 porcs à l'engrais soit 2 071,20 équivalents animaux, situé au lieu-dit « Les Caillons » 49670 Valanjou, fera l'objet d'une enquête publique à la mairie de Valanjou, du lundi 9 janvier au vendredi 10 février 2012 inclus, dirigée par M. Claude Michaud, commissaire-enquêteur.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier à la mairie de Valanjou, pendant la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture des bureaux (lundi, mardi, vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, mercredi, jeudi, de 8 h à 12 h).

Le commissaire-enquêteur sera présent à la mairie de Valanjou pour recevoir les observations du public les :

- \_ lundi 9 janvier 2012, de 9 h à 12 h ;
- \_ mardi 17 janvier 2012, de 14 h 30 à 17 h 30 ;
- \_ mercredi 25 janvier 2012, de 9 h à 12 h ;
- \_ jeudi 2 février 2012, de 9 h à 12 h ;
- \_ vendredi 10 février 2012, de 14 h 30 à 17 h 30.

Après enquête publique et avis donné sur le projet par le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques, le préfet statuera sur la demande par arrêté individuel d'autorisation assortie du respect de prescriptions, ou de refus.